

GOTTECHAIN-DEMAIN

Groupe de travail « Environnement - Eaux - Egouttage »

PV de la Réunion du 30 septembre 2024

PRESENTS :

Représentants officiels :

Commune de Grez : Caroline Theys, Alexis Guilliams (adm. communale),
rejoints par Paul Vandeleene à 11h15.

C²Project : Louis-Michel Petiau, Frank Decoster.

Membres du Groupe de Travail « Environnement - Eaux - Egouttage » (GT-EEE) :

Marc Botte, Maximilien de Neve et Marie-Noël de Neve,
accompagnés de Catherine Debouche et Bertrand Debut.

Membres du GT Urbanisme-Développement : Didier Helson, Stephane Kaye (parti plus tôt).

Riverains : Chistine Rigo-Tollet, Valery Tollet, Dominique Pirlot .

EXCUSES du GT-EEE : Cécile Huyberechts, Pierre Bruylants, Pierre Wattercamps, Benoît Brasseur, Jean et Dominique van der Vaeren.

PREMIERE PARTIE DE LA REUNION

10h

Le Groupe de travail (GT-EEE) va à la rencontre des représentants officiels (RO)

sur le parking de Body-Fun au 47 Rue Th. Decock, pour leur montrer le territoire avant le RDV de 11h15 avec les riverains.

Surprise des instances officielles qui pensaient faire le tour seuls, avant de rencontrer les riverains à 11h15.

Présentation du travail collectif d'information par le GT-EEE et explications de sa démarche.

Le GT-EEE demande quelle est la mission des différentes instances, car il déplore n'avoir jamais reçu le cahier des charges après maintes demandes. Caroline Theys dit n'avoir pas donné suite à cette demande car était seulement en copie (donc pour son info), et non en destinataire, le destinataire étant censé répondre à la demande.

Il est souligné par le GT-EEE qu'il est regrettable que Mr Schins (coordinateur en planification d'urgences Grez) n'ait pas donné suite ni répondu à cette demande.

Insistance du GT-EEE sur le fait qu'il a des infos à communiquer car elles sont inconnues des instances publiques et manquantes sur les cartes, et qu'il est étonnant et dommage que les responsables n'aient pas fait de visites dans le village et chez les gens avant leur 1^{ère} réunion,

ce qui aurait été un gain d'efficacité et de temps. Les experts et Caroline Theys expliquent que cela est programmé avec les riverains à 11h15 et encore plus précisément par la suite dans le cadre du travail d'analyse et d'étude hydrologique. Le GT-EEE explique craindre un capharnaüm s'il devait y avoir une affluence. Le Bureau d'étude explique être sur le terrain dans le cadre de la première mise en place de la mission.

Il est convenu de laisser les experts et Caroline Theys faire leur première découverte du terrain.

Et le GT-EEE demande de pouvoir disposer du cahier des charges afin d'en prendre connaissance pendant que les responsables officiels font une première visite sur le terrain.

DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION

11h15 :

Retour du Groupe Officiel à l'endroit de RDV + arrivée de Mr Paul Vandeleene.

Arrivée de riverains : Chistine Rigo-Tollet, Valery Tollet, Dominique Pirlot, de deux membres du GT Urbanisme-Développement : Didier Helson, Stéphane Kaye, ainsi que des membres du GT-EEE mentionnés ci-dessus, accompagnés de Catherine Debouche et de Bertrand Debut.

Echanges préliminaires au parcours local

Transmission du projet du GT-EEE sous forme papier à Mr Vandeleene, qui le transmet aussitôt à Mr Frank Decoster (C²Project). Ce même rapport sera transmis sous forme numérique à tous ceux qui sont présents à la présente réunion et à tous les citoyens qui en font la demande via l'adresse mail du Comité Gottechain-Demain.

Le GT-EEE précise que l'adresse gottechaindemain@gmail.com est l'adresse officielle du comité pour les entrées et sorties d'informations. Une feuille a circulé entre les personnes présentes pour qu'elles y inscrivent leur adresse mail pour la transmission en interne des informations de cette réunion.

Cette liste sera complétée par les N° des parcelles concernées des personnes présentes. Le listing avec les coordonnées des personnes présentes ou ayant des parcelles concernées pourront être transmises au GT-EEE, à la commune et au bureau d'études, mais avec la mention et la remarque que ces coordonnées ne peuvent être utilisées à d'autres fins que de faciliter les échanges entre les parties (RGPD).

Il y a insistance de la part de C²Project sur le fait que l'InBW s'occupe uniquement des eaux usées, et C²Project uniquement des eaux propres. Que ces interventions sont cloisonnées et indépendantes. Le bureau d'étude précise que l'InBW ne s'inquiètera certainement pas des aménagements en surface, c'est à dire au-dessus des tuyaux à poser car cela n'entre pas dans ses compétences.

Le GT-EEE souligne qu'actuellement beaucoup d'eaux de sources (propres) s'écoulent dans les égouts, détail essentiel à tenir en compte pour la bonne gestion des 2 eaux distinctes (propres et sales) à séparer l'une de l'autre.

Le GT-EEE explique être agréablement surpris de lire dans le cahier des charges qu'outre le bas de Gottechain, le centre du Village est également visé.

Le GT-EEE demande de préciser ce en quoi consiste exactement une étude hydrologique, et comment il sera tenu compte de la situation hydrologique actuelle.

Réponse de C²Project : une étude hydrologique vise à étudier les phénomènes liés aux ruissellements. Il s'agit d'abord de faire un état des lieux de la situation actuelle et des zones concernées (naturelles, agricoles, habitats), de la perméabilité des sols et de ceux qui ont été imperméabilisés. Ensuite, il s'agit de quantifier les volumes et les débits. A partir de ces données, l'occupation du terrain est analysée dans le but d'envisager les aménagements possible (retenue d'eau, zone de rétention,...) Par exemple, une zone de rétention protège immédiatement la zone dans laquelle elle est aménagée ainsi que la zone en aval. Ensuite, il s'agit de vérifier si le terrain visé est disponible ainsi que d'évaluer et considérer l'intérêt écologique des lieux. Plusieurs solutions/combinaisons sont possibles (par ex, des zones humides, marécageuses peuvent être « sur-inondées »). L'intérêt pour la biodiversité est retenu.

L'expert ajoute qu'il y a également un important travail de recherche cartographique notamment sur base de cartes actuelles et très précises qui sont disponibles concernant l'espace concerné.

Intervient enfin l'étude de faisabilité qui consiste à analyser et faire des diagnostics et des propositions d'aménagements après visite et revisites sur place. Il s'agit de propositions de solutions, grossièrement budgétisées. C'est ce travail qui est couvert par ce qui est appelé la tranche ferme actuellement débloquée par la commune.

Ensuite, lorsqu'une ou plusieurs solutions sont privilégiées par la commune, il y a une analyse plus approfondie des solutions avec visites à nouveau sur place et des terrains privés.

Le GT-EEE insiste :

- pour que l'analyse soit faite ET en amont ET en aval, et surtout en amont dont dépend l'aval ;
 - pour que soient vérifiées toutes les possibilités et les contraintes ;
 - pour que soient trouvées des combinaisons possibles en creusant des mares, en dirigeant les mares existantes, ...
- Plusieurs aménagements ont déjà été effectués par des privés sur le terrain (peupleraie, mares...)

- Tout ceci représente un gros travail de cartographie.
Le dernier mesurage semble dater de 2022 ?
- des eaux viennent aussi de Bossut : Frank De Coster (C²P) pourrait éventuellement signaler des arrivées à l'InBW, malgré que celui-ci ne s'occupe que des eaux usées.

Le GT-EEE signale le problème qui réside dans ce cloisonnement entre l'InBW (eaux sales) et l'hydrologie (eaux propres).

Frank Decoster (C²P) veut prévoir que les grosses chutes d'eau ne sursaturent pas le système d'égouttage. Il dit qu'un travail est fait dans beaucoup d'endroits voisins, et qu'il est dans la logique de travailler/d'intervenir en amont pour éviter et régler les problèmes en aval. Il ajoute que le changement climatique est incontestable et que désormais on imperméabilise aussi nettement plus qu'avant ... et partout... et que donc beaucoup de paramètres interviennent.

Sur interpellations des experts, le GT-EEE précise que les dernières « vraies » inondations (càd avec eaux dans les habitations) datent de 2021, mais qu'à chaque forte pluie, l'eau déborde un peu partout, notamment Rue des Ruhauts où l'eau sort du fossé, notamment à l'endroit où elle est censée passer en-dessous du chemin, et où elle se déverse par au-dessus pour retrouver le lit du fossé au-delà.

Sur interpellation, les experts et Caroline Theys expliquent que si des eaux d'un bassin versant, en l'occurrence celles de Bossut qui arrivent à deux endroits déterminants dans Gottechain, ne font a priori pas l'objet de l'étude hydrologique selon le cahier des charges, il n'est pas exclu d'étendre la zone d'étude si cela devait être jugé nécessaire. Les modalités de cette extension de mission dépendraient de son coût et du respect des lois sur le marché public. Ce genre d'extension n'est pas inhabituel.

Frank Decoster (C²P) dit qu'une rétention sera peut-être planifiée, qu'au point de vue de la biodiversité cela n'entrave pas l'immersion temporaire. Que ne seront bétonnées que les arrivées et les sorties. Car une zone de rétention se doit d'être sûre et solide.

Timing :

Interrogés à ce sujet, les experts et Caroline Theys annoncent un rapport pour début de l'année 2025.

Parcours ensemble sur le terrain :

parcours écourté et réduit par rapport au souhait du GT-EEE.

N'a donc été visité que la partie 1 du rapport du GT-EEE, et malheureusement pas la partie 2 (centre de Gottechain et bassin versant complet).

❖ **Rue Thomas Decock** (segment avant le croisement avec R. des Soupirs) :

Le GT-EEE demande aux experts quelle sera leur attitude en cas de constatation de remblais faits dans le passé et qui entravent l'écoulement des eaux de surface, et s'ils peuvent orienter leur intervention en tenant compte de cela pour une solution future ?

=> Exemple des terres du CPAS situées au NE du croisement de la Rue Thomas Decock et rue des Soupirs qui ont été fortement remblayées (sur 1,50 m par endroits).

Les experts indiquent que toutes les possibilités sont envisagées.

Est indiqué aussi un petit ru qui longe la maison Body-Fun, au N°47 rue Th. Decock. Visite au N° 47 d'une chambre de visite sur l'avant de la maison avec une canalisation arrivant en amont et passant sous la rue Thomas Decock via cette chambre de visite et se déversant dans le petit ru qui passe entre le N° 47 et le N° 43 poursuivant sa course vers les différents étangs situés en aval.

❖ **Rue Thomas Decock, vers chaussée de Hamme-Mille;**

Les experts constatent l'arrivée des eaux de Bossut et malgré les recherches entreprises, l'issue du tuyau passant sous la route ne sera pas retrouvée.

Plusieurs photos des ouvrages sont prises.

{Addendum ajouté par un membre du Comité excusé pour la réunion :

Sauf erreur, la sortie du tuyau sous la route a été trouvée lors de l'intervention de la société Vidange-Efficace mandatée par la commune dans ce but.}

❖ **Rue des Soupirs :**

Le GT-EEE et Valéry Tollet expliquent que toutes les eaux du Chapitre vont vers la rue de Nodebais, puis dévalent jusqu'aux 2 saules, pour ensuite passer sous la rue pour continuer sa route.

Une source est située contre la ferme.

En amont, comment les eaux sales du Chapitre seront-elles traitées ?

C²Project précise que le plan d'investissement communal (PIC) a lieu tous les 2 ans, aussi pour les voiries avec l'autorisation du MPGE (*Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement ?*).

Caroline Theys ajoute que le collecteur de Nethen a été fait en 2022, que quelques égouts sont encore à faire à Grez, ainsi que le collecteur à Fontenelle.

Communication entre les différents acteurs

Le bureau d'étude a demandé que lui soit adressé le travail de recherche du GT-EEE, ainsi que la liste des personnes présentes annotées des terrains qu'ils occupent.

A été demandé que soit mis en place un moyen de transmission des informations et des propositions, et que celles-ci soient transmises AVANT que les décisions soient prises.

- veiller à ce que la commune et le village mandatent, de part et d'autre, une personne ou un système pour la transmission des informations.

En ce qui concerne le village, pour les entrées et sorties d'informations, l'adresse gottechaindemain@gmail.com est l'adresse de référence. Le Comité se chargera de transférer les communications et informations vers les membres du comité ou du village en fonction des demandes.

- à mettre en place, de part et d'autre, et à communiquer entre les parties.

Gottechain 3 octobre 2024
